

Lotissement "Fontroubade"

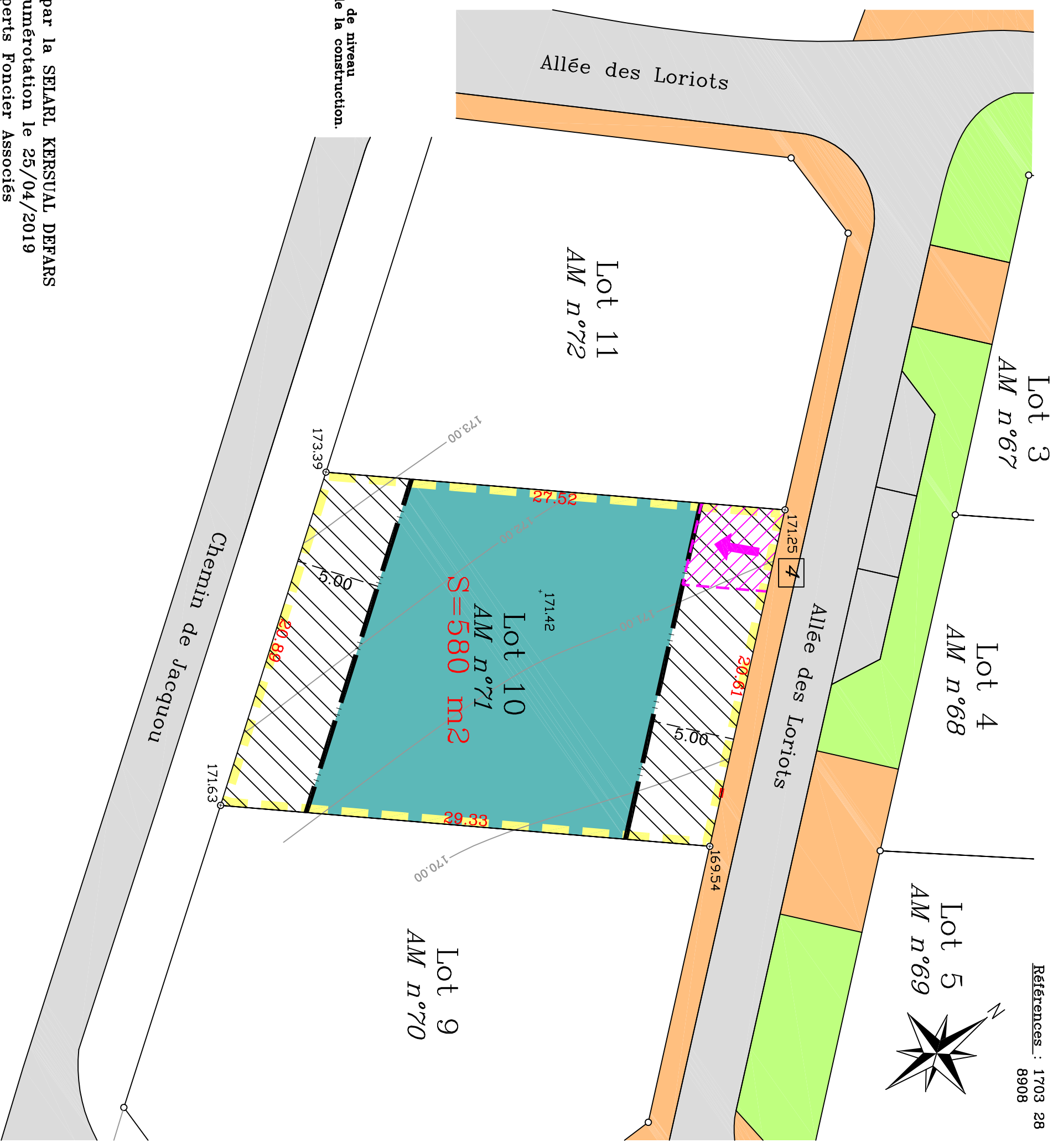
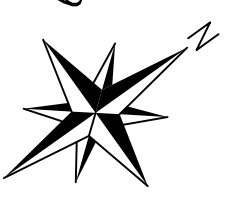
Plan de Bornage du lot n°10

Section AM
Lieu dit: "Beausoleil"

Echelle : 1/250

Désignation Cadastreale
Section AM
Lieu dit: "Beausoleil"
Numéro : 71
Superficie mesurée = 580 m²

Adresse
Voie : Allée des Loriots
Numéro : 4



Légende :

- Borne O.G.E. nouvelle
- Borne O.G.E. existante

Implantation par rapport aux limites séparatives

Possibilité de construction

- en limite séparative
- à une distance $d = h/2$, h étant la hauteur ou différence de niveau entre le point de la limite le plus rapproché et tout point de la construction. La distance d ne peut pas être inférieure à 3,00 mètres.

- Recul minimum autorisé pour la construction
- Zone d'implantation des constructions
- Zone non aeficandi
- Recul du portail (5m)
- Accès aux lots



Dressé le 02/04/2019 par la SELARL KERSUAL DEFARS
Mis à jour après numérotation le 25/04/2019

Géomètres Experts Foncier Associés

72, Avenue M. FOCH 24660 COULOUNIEIX-CHAMIERES

Tel : 05 53 53 28 66 Fax : 05 53 53 40 90

e-mail : bruno.kersual@wanadoo.fr

GÉOMÈTRE-EXPERT

CONSEILLER VALORISER GARANTIR